Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260129-DEL2026_004-DE

République Française - Département COTES-D'ARMOR - **Beaussais-sur-Mer**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
26	17	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 29 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Beaussais-sur-Mer s'est réuni en Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CARO Eugène, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/01/2026.

Présents : M. CARO Eugène, Maire, Mmes : COLAS-PANSARD Elisabeth, DARRAS Emilie, DE SALINS Catherine, LONCLE Ludivine, NEZOU Marie-Reine, ONEN-VERGER Magali, REHEL Sylvie, SOULARY Brigitte, VIMONT Marie-Laure, MM : BONENFANT Mikaël, COUSYN Bernard, d'AUBERT Tanguy, GUESDON Philippe, RAULT Clément, RENNER Gérard, VILLENEUVE Guillaume

Excusés ayant donné procuration : Mmes : BAULAIN Sylvie à M. BONENFANT Mikaël, BERTRAND-LEMOINE Mathilde à Mme NEZOU Marie-Reine, GUILLEMIN Christina à M. CARO Eugène, MM : LOBJOIT Rony à Mme ONEN-VERGER Magali, RABILLER Thibault à M. GUESDON Philippe

Excusée : Mme CHAUVIERE Alicia

Absents : Mme FARAUT-LALAIN Pauline, MM : HASLAY Jean-Michel, RAHARD Ludwig

A été nommé(e) secrétaire : Mme NEZOU Marie-Reine

2026-004 – Demande de DETR 2026 pour la requalification de la traversée du bourg de Trégon

Rapporteur : Mikaël Bonenfant, Maire délégué de Trégon

Depuis 2018, les élus dessinent le contour du futur aménagement du bourg de Trégon afin de le rendre plus accueillant et plus sécurisant pour les riverains. La commune déléguée étant traversée dans son axe principal, l'idée première était de « casser la vitesse » des véhicules que se soit par des aménagements de voirie ou des contournements de la route départementale. Dans un contexte environnemental complexe, notamment au bord du littoral, les élus ont souhaité valoriser les déplacements doux. Avec l'essor du vélo en 2020 pour la réalisation de courts trajets, ils ont souhaité peaufiner le projet et inclure des cheminement piétonniers et cyclables permettant aux habitants de Beaussais-sur-Mer de rejoindre Saint-Jacut-de-la-Mer et Créhen. Ce projet a trouvé toute sa pertinence en 2023 lorsque que la commune a rejoint Dinan Agglomération, doté d'un plan vélo communautaire. Une liaison douce Ploubalay-Trégon ayant été inaugurée en 2022, des études sont en cours pour relier Trégon-Plessix-Balisson et Plessix-Balisson-Ploubalay.

L'Atelier du Marais, bureau d'études basé à Fougères, a proposé plusieurs phasages de ce projet de requalification du centre bourg de Trégon.

Une première tranche se concentrerait sur le cœur de bourg permettant de valoriser l'entrée de la mairie déléguée de Trégon et la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. En effet, c'est dans la mairie et la salle municipale attenante que se trouve le bureau de vote n°3. Lors des différents scrutins, des personnes à mobilités réduites se rendent dans ce bureau de vote qui n'est pas accessible aisément aux personnes en fauteuil roulant. Depuis le redécoupage des bureaux de vote en 2022, c'est 797 électeurs de la commune de Beaussais-sur-Mer qui sont amenés à se rendre aux urnes dans cette salle.

Une autre partie de cette tranche porte sur les liaisons douces entre l'entrée de bourg et la cale de Beaussais. L'acquisition de foncier pour réaliser une piste cyclable en sablé stabilisé naturel a été acté. Cette piste qui débute en entrée de bourg mène à la cale de Beaussais en limite de Saint-Jacut-de-la-Mer. Au niveau du giratoire, une aire de retournement est prévue afin de permettre aux touristes de se stationner en retrait du front de mer. L'accès au Château de Beaussais, patrimoine historique de la commune, sera aussi valorisé. L'aménagement servira aux associations culturelles et sportives (lieu de la Fête aux Moules) dans la baie.

Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-200064699-20260129-DEL2026_004-DE

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Dinan Agglomération ayant déjà octroyé 100 000€ au titre du plan vélo communautaire et le Département ayant acté l'accord de principe pour les amendes de police.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	237 600 €	35 %
Département	Amendes de police	30 000 €	4,42 %
Dinan Agglomération	Plan Vélo Communautaire	100 000 €	14,73 %
			Auto-financement
Fonds propres	Autofinancement	311 264,50 €	45,85 %
Total HT		**678 864,50 €**	**100 %**

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : février 2025
Date de démarrage de l'opération : septembre 2025
Date prévisionnelle de fin de l'opération : juin 2026

Monsieur Bonenfant demande s'il y a des questions sur le sujet. Aucune question n'est soulevée.

En conséquence et après délibéré, le conseil municipal à l'**unanimité**, décide de :

- **APPROUVER** la réalisation du projet présenté
- **APPROUVER** le plan de financement exposé
- **AUTORISER** le Maire à solliciter une subvention d'Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement

En mairie, le 03/02/2026

Président de séance :
M. CARO Eugène, Maire



Secrétaire de séance :
Mme NEZOU Marie-Reine

